

**5^{ème} Open FIDE Serge Dimier
CD45-OLIVET**

Du Vendredi 01 au Dimanche 03 Novembre 2019

Open A (ouvert à tous)

Open B (réservé au moins de 1500)

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Organisateur: Comité Départemental d'échecs du Loiret et le club d'échecs de La Tour Prends Garde St Pryvé-Olivet

Article 2 : Règles du jeu, appariements

La partie doit se jouer conformément aux règles du jeu de la FIDE

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE 2004), assistés par ordinateur (programme PAPI homologué par la FFE) forts-faibles, aucune protection de clubs, de famille ou de parties. Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Cadence

6 rondes à la cadence Fischer : 1h30 minutes + 30 secondes par coup.

La notation est obligatoire. Chaque joueur doit noter ses propres coups et ceux de son adversaire, coup après coup. Un délai de 30 minutes est accordé aux joueurs pour s'installer avant d'être déclaré « forfait »

L'arbitre indique la chute du drapeau. Lorsqu'un joueur a utilisé tout son temps sa pendule se bloque (La pendule indique donc le tombé au temps)

Les parties sont prises en compte pour le classement FIDE

Article 4 : Dates et Horaires :

Clôture des inscriptions à 9h30

Vendredi 01 Novembre : 1^{ère} ronde à 10h ; 2^e ronde à 15h

Samedi 02 Novembre : 3^e ronde à 9h ; 4^e ronde à 14h

Dimanche 03 Novembre : 5^e ronde à 8h30 ; 6^e ronde à 13h30

:

Remise des prix à 18h

Article 5 : Droits d'inscriptions, répartition des prix:

Open A : Adultes: 30 €. Féminines : 20€. Jeunes : 15€

Open B : Adultes: 20 €. Féminines : 20€. Jeunes : 10€

Répartition des prix: Voir annexe 1

L'affichage de la liste des prix se fera avant la 4^e ronde. Les prix sont non cumulables

Les prix généraux sont répartis à la place.

Les prix par catégories Elo seront attribués selon le classement. Les joueurs non classés se verront attribuer leur performance Elo dans le tournoi pour intégrer une catégorie.

Article 6 : Départage des exæquo :
Performance

Article 7 : Divers

Avant la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et le choix de leur couleur ;

En cas de coup illégal, un rajout de temps de 2 minutes sera effectué sur la pendule de l'adversaire.

Jouer avec deux mains est désormais considéré comme un coup illégal !

Au 2^{ème} coup illégal, la partie sera déclarée perdue.

Il est formellement interdit d'apporter des téléphones mobiles et autres moyens électroniques de communication non autorisés par l'arbitre dans l'espace de jeu. Si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu pendant la partie, le joueur en question perd la partie. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre.

Il est interdit d'inscrire ses coups en avance, sauf si le joueur demande le match nul selon l'article 9.2 ou 9.3.

Après la partie : le gagnant ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle, apporte à la table de contrôle les deux originaux signés avec les résultats encadrés tandis que l'autre joueur range le jeu. Tout joueur ayant terminé sa partie devient un spectateur.

Blitz et analyses sont interdits dans la salle du tournoi.

Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié. Un joueur ayant fait deux forfaits sera exclu du tournoi.

Article 8 : Arbitrage ; Commission d'appel

Arbitres : M. Bernardin Thierry : Arbitre Fédéral Open 2 ;

Jean Michel Favie : Arbitre Fédéral Club

Commission d'appel: voir annexe 2. 2 organisateurs ; 3 joueurs :

Commission d'appel

Eric Vignelle et Benoit Richard Foussier (Organisateurs)

Peter Richard (Joueur)

Guillaume Rocher (Joueur)

Fabrice De Smet (Joueur)